



Communications de la Municipalité

du 13 octobre 2020 au 2 mars 2021

La Municipalité décide

13 octobre 2020

Gedechablais, nouvelle convention

De signer la nouvelle convention du périmètre GEDECHABLAIS entre les Municipalités des communes d'Aigle, Bex, Chessel, Corbeyrier, Gryon, Leysin, Noville, Ollon, Ormont-Dessous, Ormont-Dessus, Rennaz, Roche, Villeneuve et Yverne.

Cercle vaudois de botanique, l'atlas de la flore vaudoise, une publication illustrée

De participer, pour un montant de Fr. 500.-, au financement du projet de réalisation d'un atlas de la flore vaudoise initié par le Cercle vaudois de botanique.

27 octobre 2020

Forces Motrices de l'Avançon SA, éclairage public

D'adjuger, à la société Les Forces Motrices de l'Avançon SA, les travaux pour le remplacement et la pose d'éclairage public à la Rue du Collège pour un montant de Fr. 15'847.45 (TTC).

24 novembre 2020

CPEV, renouvellement emprunt Fr. 850'000.-

De confier à la Caisse de pension de l'Etat de Vaud (CPEV) le renouvellement de l'emprunt par obligation simple No 201135.1 de Fr. 850'000.-- à un taux de 0% sur 3 ans.

Municipalités du district d'Aigle, liaison ferroviaire rapide entre les Chablais vaudois et valaisan, La Riviera et la Suisse alémanique

De signer avec les Municipalités du district d'Aigle la résolution en faveur d'une liaison ferroviaire rapide entre les Chablais vaudois et valaisan, la Riviera et la Suisse alémanique.

Ansermet SA, déneigement du site des Martinaux

D'adjuger à la société Ansermet SA le mandat pour le déneigement du site des Martinaux pour un montant fixe de Fr. 4'308.- (TTC) et un d'un tarif horaire de Fr. 70.-.

15 septembre 2020

Chubb Sicli SA, remplacement des appareils au bâtiment de Praz-Riond

D'adjuger, à la société Chubb Sicli SA, l'offre pour le remplacement des extincteurs portatifs au chalet de Praz-Riond pour un montant de Fr. 823.90 (TTC).

8 décembre 2020

Signal SA, pose d'un radar intelligent

De commander un radar pédagogique à la société Signal SA pour un montant total de Fr. 5'177.- (TTC).

19 janvier 2021

Air-Glacières, contrat d'assistance année 2021

De signer le contrat d'assistance 2021 avec la société Air-Glacières. La société prend en charge sur le territoire de la Commune de Lavey-Morcles les frais de vol en avion et en hélicoptère qui ne sont pas couverts par une assurance ou par le canton.

2 février 2021

Chubb Sicli Suisse, offre pour le remplacement de 4 extincteurs au Collège de Lavey

D'adjuger, à la société Chubb Sicli SA, l'offre pour le remplacement de 4 extincteurs au Collège de Lavey pour un montant de Fr. 865.- (HT).

Ansermet SA, convention service hivernal

De signer la convention pour le service hivernal avec la société Ansermet SA.

16 février 2021

Alpes vivantes, réalisation d'une randonnée botanique sur l'application "Flower walks"

D'adjuger, à la société Alpes vivantes, le mandat pour la réalisation d'une randonnée botanique sur l'application "Flower walks" pour un montant de Fr. 3'937.50.

AGEPP SA, bulletin de souscription

De signer le bulletin de souscription pour l'augmentation du capital-actions de la société AGEPP SA pour un montant de Fr. 4'000'000.-. La Commune y souscrit à hauteur de 86'800.- avec 868 actions nouvelles de Fr. 100.-.

La Municipalité prend acte

27 octobre 2020

Département des institutions et de la sécurité, décompte final des péréquations 2019

De la décision du Conseil d'Etat concernant le décompte définitif de la péréquation 2019 (péréquation intercommunale et facture sociale) et des indicateurs techniques utilisés pour le décompte final de cette péréquation. Pour Lavey-Morcles, le total de la péréquation directe, indirecte et de la réforme policière se monte à Fr. 345'537.-.

Direction générale de la mobilité et des routes, loi sur la mobilité et les transports publics

D'une lettre de la Direction générale de la mobilité et des routes (DGMR) qui l'informe que la répartition du montant de la contribution financière du Canton en faveur des lignes de trafic régional, ainsi que la participation financière en charge des bassins et des communes y relative ont été établies de manière définitive pour l'exercice 2020, hors effets du coronavirus. La répartition définitive est de 4,48 millions pour le Chablais, ce qui représente une baisse de 0.72 millions par rapport à l'information budgétaire. Ce qui représente une part totale de Fr. 43'402.55 pour la Commune de Lavey-Morcles.

11 novembre 2020

Département de la santé et de l'action sociale, cohésion sociale 2019 - décompte final

Du décompte, transmis par Mme Rebecca Ruiz, Cheffe du Département de la santé et de l'action sociale, relatif à la cohésion sociale 2019 (nouveau nom de la facture sociale). Acomptes versés par la Commune de Lavey : Fr. 417'391.- / Montant dû : Fr. 386'578.- / Solde en faveur de la Commune : Fr. 30'813.-.

24 novembre 2020

Département de la santé et de l'action sociale, cohésion sociale prévisionnelle 2020

D'une lettre de Mme Rebecca Ruiz, Cheffe du Département de la santé et de l'action sociale, qui lui confirme sa participation à la cohésion sociale (anciennement facture sociale) pour l'année 2021. Le montant global pour la commune de Lavey-Morcles se monte à Fr. 399'030.- .

5 janvier 2021

Etablissement cantonal d'assurance, construction de la nouvelle caserne sapeur-pompier à St-Maurice - participation financière

D'une lettre de l'Etablissement cantonal d'assurance incendie et éléments naturels (ECA) qui l'informe de sa participation financière d'un montant de Fr. 629'562.- pour la construction de la nouvelle caserne sapeur-pompier à St-Maurice.

2 mars 2021

Service de la sécurité civile et militaire, affiche annuelle "Tirs militaires"

D'une copie de la lettre du Service de la sécurité civile et militaire adressée à la Préfecture d'Aigle concernant l'affiche annuelle "Tirs militaires". L'affiche ne sera plus imprimée et, par conséquent, il n'y aura plus d'affichage au pilier public.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE
Le Syndic :  Le Secrétaire : 
Yann Ponnaz Mentor Citaku



The seal is circular with the text "MUNICIPALITE" at the top and "LAVEY-MORCLES" at the bottom. In the center is a shield with a crown on top and the motto "LIBERTE ET PATRIE" on a banner below. The shield is flanked by two figures holding a banner.